

Département  
du Nord

# VILLE DE CYSOING

Arrondissement  
de LILLE

## Délibération du Conseil Municipal du 26 février 2025



Nomenclature :  
7.5  
2025/09

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18 heures 30, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 20 février deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents : 18  
Nombre de conseillers absents représentés : 8  
Nombre de conseillers absent : 1

### **Etaients présents :**

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, VIAU Gaele, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry et LEFEBVRE Ludovic.

### **Etaients absents excusés représentés :**

THOREL Mireille (pouvoir BOILEAU Pascal), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), FREMAUX Céline (pouvoir DUBOIS Marion), CARPENTIER Guy (pouvoir VIAU Gaele), CORNE Adeline (pouvoir DEVILDER Marin), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir DUMORTIER Benjamin), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), JANVIER Dominique (pouvoir LEQUIEN Valéry).

### **Etait absent :**

FIQUET Alain.

### **POINT N°11 : Etat - sollicitation d'une subvention au titre de la DETR 2025 pour les travaux de couverture du Centre Technique Municipal**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le dispositif de soutien de l'Etat aux communes au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), à l'instar de la Dotation de Soutien à l'Investissement local (DSIL), permet aux communes de bénéficier d'un accompagnement financier de l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement d'envergure. Ce dispositif soutient des initiatives structurantes alignées sur les thématiques prioritaires définies dans la programmation 2025 de la DETR.

Parmi les axes retenus cette année figurent, en particulier, les travaux relatifs aux constructions publiques et à la rénovation thermique.

La Ville envisage la rénovation complète de la couverture du bâtiment des services techniques en raison des fuites persistantes sur la toiture et les chéneaux, ainsi que d'une isolation insuffisante. Cette dernière génère d'importantes pertes énergétiques et alourdit le coût de fonctionnement du bâtiment.

Ce projet ambitieux vise non seulement à renforcer la performance énergétique du bâtiment, mais aussi à garantir une étanchéité pérenne, assurant ainsi la durabilité et l'efficacité du bâtiment.

Le considérant, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter l'Etat pour bénéficier d'un accompagnement financier au titre de la DETR 2025 à hauteur de 63 116.10€ correspondant à 45% du coût des travaux estimés à 140 258€HT et l'autorise à signer tous les actes à cet effet.

Vote :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire  
Benjamin DUMORTIER



La Secrétaire  
Nadia COURBEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication